



**SOMMAIRE :**

- Page 1 :  
Edito ...
- Page 2 :  
CAPL ... Déclaration liminaire
- Page 3 :  
les Comptes-rendus ...
- Page 4 :  
Suite des comptes-rendus
- Page 5 :  
Les brèves par J. Durand

**AGENDA :**

- 16 décembre, réunion de la CE du SNADCGT
- Joyeux Noël ...
- Heureuse Année 2012
- le 24 janvier 2012, 1<sup>er</sup> CT local ...

L'article ci-dessous écrit par J.J. Chavigné, journaliste à «*Démocratie et Socialisme*», explique et démontre, avec ce sens de la formule qui le caractérise, la propagande des médias (ndlr : de l'UMP donc ...!!)... A la question «*l'état vit-il au dessus de ses moyens*» ? voici la réponse ...

*«La vérité est que c'est l'État qui fixe lui-même (à la différence d'un ménage) ses propres moyens et que la droite a vidé consciemment les caisses publiques en diminuant les impôts des ménages les plus riches et des sociétés.*

*Selon le Conseil des prélèvements obligatoires («*Entreprises et niches fiscales et sociales* », octobre 2010) : les 3 principales niches fiscales (elles concernent toutes les trois l'impôt sur les sociétés et avantagent les grands groupes), créées par la droite avant 2007, sont :*

- Régimes des sociétés mères et filiales : coût de 34,9 milliards d'euros pour l'année 2009.
- Régime d'intégration fiscale : coût de 19,5 milliards d'euros pour l'année 2009.
- Niche Copé (taxation à taux réduit des plus-values à long terme provenant de cession de titres de participation : 8 milliards d'euros en 2009.

*Pour ces trois niches fiscales : un manque à gagner de 62,4 milliards d'euros.*

*Si l'on ajoute le coût (selon la Cour des comptes) des 3 niches fiscales ajoutées par Sarkozy :*

- Heures supplémentaires : 4,5 milliards d'euros.
- TVA réduite sur la restauration : 3,5 milliards d'euros.
- Passage du bouclier fiscal à 50 % des revenus déclarés : 0,7 milliards d'euros.

*Soit 8,7 milliards d'euros pour ces trois niches fiscales.*

*Au total pour les 6 niches fiscales : 71 milliards d'euros. A comparer avec le plan de rigueur de 8 milliards d'euros.*

*Il faudrait ajouter à cela la baisse de l'impôt sur le revenu due à la diminution du nombre de tranches (de 13 avant 1986 à 5 aujourd'hui), au passage de la tranche supérieure de 65 % (avant 1986) à 41% aujourd'hui.*

*Coût pour les finances publiques : 15 milliards d'euros en 2009.*

*Il ne faudrait pas oublier la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (avant même les niches fiscales) : de 50 % à 34,6 % aujourd'hui.*

*Coût pour les finances publiques : 20 milliards d'euros en 2010 (Rapport de la Cour des comptes 2010).*

*Au total : 71 + 35 = 106 milliards d'euros en une année.*

*Niches sociales : 42 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales en 2009 (Rapport du Sénateur de droite Jean-Jacques Jégou au nom de la commission des finances du Sénat – 2010)*

*Intérêts payés aux détenteurs de la dette publique : 48 milliards d'euros en 2009.*

*Au total : 106 + 42 + 48 = 196 milliards d'euros en 2009 alors que le déficit public (État, Sécurité sociale, Collectivités territoriales, organismes centraux) s'élevait à 145 milliards d'euros ...»*

ALLEZ ...



## DECLARATION LIMINAIRE

Montpellier le 12 décembre 2011

Monsieur le Président,

Nous allons examiner aujourd'hui la formation du tableau de mutation pour la catégorie C.

Outre une surcharge de travail incommensurable dans les services, dû au non remplacement de 2 agents des douanes sur 3, il nous incombe, à nous, élus du personnel, d'obtenir le don d'ubiquité afin de pouvoir assister simultanément aux CAPL et aux CTR.

En effet, Monsieur le Président, aujourd'hui, 12 décembre 2011, vous ne pouvez pas l'ignorer, se tient le premier CTRéseau après les élections. Il s'avère, et cela non plus, vous ne pouvez l'ignorer, qu'un élu Montpelliérain en CAP locale, catégorie A, siège également en CTRéseau ...! Comment doit-il faire?

Songez, à l'avenir, pour les futures réunions que vous allez présider, à consulter le calendrier de la DG.

Quant à la CAPL de ce jour, nous rappelons que le SNAD-CGT revendique le droit à la mobilité choisie et non imposée, à l'intérieur de l'Administration.

Cette mobilité doit s'effectuer dans le respect des statuts et des prérogatives renforcées des instances paritaires.

C'est pourquoi nous dénonçons l'augmentation exponentielle des postes dits « à profil » et nous revendiquons des formations professionnelles complémentaires dans le cas de changement de fonction.



## Compte-rendu CAPL AC1/AC2

Avant d'ouvrir les CAP, le directeur Intérégional a tenu à réunir tous les représentants des organisations syndicales, pour effectuer quelques rappels nécessaires concernant la tenue et le déroulement des CAPL, Rappel portant :

sur l'élaboration d'un nouveau règlement intérieur qui sera dès sa finalisation envoyé à tous les secrétaires régionaux, sur les règles de confidentialité régissant la consultation des dossiers, la diffusion des renseignements à travers les comptes rendus ou les discussions, Le SNAD-CGT est le seul groupe à présenter une déclaration liminaire.

Tableau normal :

23 demandes de mutation ont été reçues initialement à la DI, 4 sur la DR de Montpellier, et 19 sur la DR de Perpignan. Il y a eu 1 radiation totale sur la DR de Perpignan. 6 radiations partielles ont été enregistrées: 2 sur Montpellier et 5 sur Perpignan. Concernant les changements de branche, 3 demandes de CO en Surv, et 3 de Surv en CO.

Il y avait 2 demandes de rapprochement de conjoint, et 1 demande liée.

Toutes les demandes ont reçu un avis favorable, y compris pour les postes à profil.

Vote favorable du SNAD-CGT



**Il y a une nouveauté concernant les personnes à charge : les enfants de 21 à 25 ans inclus sont considérés comme personne à charge s'ils sont étudiants ou à la recherche d'emploi, même si ceux-ci ne résident plus avec les parents.**

### Compte-rendu CAPL ACPI

Le SNAD-CGT a lu une déclaration liminaire rappelant qu'elle revendique le droit à la mobilité choisie et non imposée, dénonçant la multiplication des postes à profils, et revendiquant des formations professionnelles complémentaires en cas de changement de fonction.

Tableau normal:  
27 demandes de mutation ont été reçues initialement à la DI, 17 sur la DR de Montpellier, et 10 sur la DR de Perpignan. Il y a eu 3 radiations totales sur la DR de

Montpellier. Aucune sur la DR de Perpignan.

6 radiations partielles ont été enregistrées: 2 sur Montpellier et 4 sur Perpignan.

Concernant les changements de branche, 2 demandes de CO en Surv, et 6 de Surv en CO.

Toutes les demandes ont reçu un avis favorable, y compris pour les postes à profil.

Tableau « spécialistes »  
1 seule demande a été reçue, et la radiation totale a été demandée par l'agent.

Vote favorable du SNAD-CGT

### Compte-rendu CAPL ACP2

Tableau normal :

13 demandes de mutation reçues à la DI de Montpellier, (4 sur la DR de Montpellier, 9 sur la DR de Perpignan)

1 Radiation partielle

Changement de branche: 3 de CO en SURV et 3 de SURV en CO

5 Postes à profils

TABLEAU « SPECIALISTES »

1 Spécialiste (Perpignan)

Toutes ces demandes ont reçu un avis favorable.

## CAPL B

Examen des demandes de changement de résidence pour le tableau normal et le tableau « spécialistes » des mutations 2012.

Grade de CP :

Tableau normal  
- 26 demandes d'inscription au tableau normal (9 sur DI/DR Montpellier et 17 sur DR Perpignan),  
- 11 radiations totales et 5 radiations partielles.

Tableau « spécialistes »  
- 2 demandes d'inscription au tableau « spécialistes » (2 sur DI/DR Montpellier),  
- 1 radiation totale.

Vote : La CGT a voté favorablement.

Grade de C1 :

Tableau normal  
- 17 demandes d'inscription

au tableau normal (6 sur DI/DR Montpellier et 11 sur DR Perpignan),  
- 2 radiations totales et 3 radiations partielles.

Vote : La CGT s'est abstenue.

Explication du vote : Les modalités de recrutement à la DNRED ont certes sensiblement évolué. Les agents souhaitant postuler à la DOD peuvent par exemple aujourd'hui demander à y effectuer un stage. Cependant, ce dispositif de recrutement reste largement perfectible.

Grade de C2 :

Tableau normal  
- 22 demandes d'inscription au tableau normal (7 sur DI/DR Montpellier et 15 sur DR Perpignan),  
- 1 radiation totale et 3 radiations partielles.

Vote : La CGT a voté favorablement.



Il y a une nouveauté concernant les personnes à charge: les enfants de 21 à 25 ans inclus sont considérés comme personne à charge s'ils sont étudiants ou à la recherche d'emploi, même si ceux-ci ne résident plus avec les parents.

La baisse ou le gel des salaires se banalise dans les entreprises

IL A TRAVAILLÉ UN PETIT PEU PLUS, J'VOUS L'MET QUAND MÊME, M. L'ACTIONNAIRE?



## Compte-rendu CAPL Mutation Inspecteur

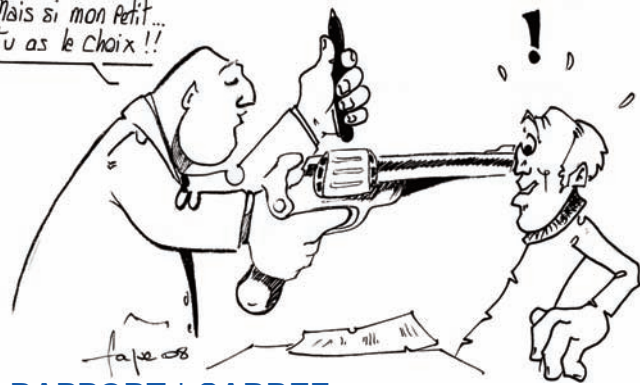
8 demandes de mutation ont été reçues sur la DI, 4 pour la DR de Montpellier, et 4 pour la DR de Perpignan. 2 radiations totales ont été enregistrées sur la DR de Perpignan.

Concernant les changements de branche, 1 demande de Surv en CO et 4 demandes de CO en Surv.

Une seule demande pour la Surv a reçu un avis réservé.

Abstention de la CGT en raison du maintien de l'avis réservé pour une demande de changement de branche car le SNAD CGT revendique le droit à la mobilité choisie ainsi que des formations complémentaires en cas de changement de fonction.

Mais si mon petit...  
tu as le choix !!



## RAPPORT \* CARREZ ... :

- Malgré une réduction des effectifs supérieure aux efforts demandés à la DGDDI en 2011 – le nombre des départs à la retraite sera réalisé à plus de 116 % (1), le nombre de postes supprimés sera supérieur aux objectifs, le taux de non remplacement sera porté à 61,43 % et les recrutements ont été strictement gérés (...)

- On compte sur les jours de grève et le niveau de rachat des jours CET, qui sont considérés comme des facteurs d'atténuation de la dépense, pour générer des « non dépenses » suffisantes. Mais il est difficile de provisionner cette « économie » ! Les difficultés récurrentes proviennent d'une fixation des crédits en deçà du minima. On se trouve en réalité devant une sous-estimation budgétaire connue, quasi volontaire, que l'on s'entête à afficher mais qui paraît relever d'une pensée magique (...).

- (...) un retard de paiement lié à la gestion sous Chorus de la dépense qui a privé en juin/juillet de carburants une partie de la flotte atlantique en laissant des douaniers à quai (...)(...) un ralentissement sensible du programme de remotorisation des ve-

dettes garde-côte qui perturbe la surveillance maritime.

- Le PAP 2012 du programme 302 prévoit encore un taux de non-renouvellement des effectifs de plus de 61 % c'est-à-dire une perte de 372 ETPT. 372 ETPT, comme il a été

indiqué au Rapporteur spécial, c'est peu ou prou l'équivalent d'une direction régionale ! ...

- Les douaniers sont inquiets. Pour leur poste et pour leur administration. Que feront-ils demain ? Sur quels postes seront-ils affectés ? Leur poste existera-t-il encore dans un an ou deux ans ? Quel est le sens de leur travail ? Sont-ils encore des douaniers ?

- La douane est devenue et s'affiche comme une administration de services qui facilite la circulation de la production des entreprises. Mais cela a-t-il contribué à la reconquête du dédouanement ? Mais n'est-ce pas accorder une prime déloyale aux acteurs économiques indécents ? Le taux de contrôle est devenu faible par rapport aux flux de marchandises ou de personnes. Les contrôles a posteriori ne permettent parfois pas de protéger à temps les consommateurs. À quoi sert de constater une dangerosité quand des consommateurs sont déjà victimes ?

- Pour gagner cinq agents ne facilite-t-on pas des déserts douaniers ?

- Enfin, les contrôles statiques au

péage (2) doivent être remplacés de fait par un contrôle dynamique (free flow) obligeant les unités de surveillance à un contrôle mobile, dangereux et plus long. La question de la sécurité doit être reposée, l'efficacité des contrôles appréciée en tenant compte de cette nouvelle donne. La prime au mérite n'est-elle pas dangereuse en poussant les agents à prendre des risques personnels ?

- L'ampleur de la suppression des ETPT pour 2012 est une surprise. Elle pèse sur les responsables locaux, en particulier les directeurs interrégionaux qui ont été chargés de proposer eux-mêmes des réductions de postes « au fil de l'eau » ou par défaut.

Intéressant ... certes, accablant sûrement ...

La suite au prochain numéro ...

(\*) RAPPORT (n° 3805) FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE SUR LE PROJET DE loi de finances pour 2012 (n° 3775), PAR M. Gilles CARREZ, Rapporteur Général, Député. (ndlr : UMP ...!!!)

